

Accédez à CertDc à partir :

de tout navigateur avec un lien unique:
<https://sic.certdc.inserm.fr/>

Vous pouvez également tester CertDc...



depuis le site web en cliquant sur **Découvrir CertDc pour la première fois**

La certification électronique des décès

3 bonnes raisons de déclarer les décès en ligne



Une question, un problème, un service d'assistance dédié disponible du lundi au samedi de 8h à 18h



01 44 76 97 44

mais également Assistance CépiDc

(les jours ouvrés, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

certdc.cepidc@inserm.fr

Depuis 2007, il est possible de rédiger les certificats de décès en ligne grâce à l'application Web **CertDc**

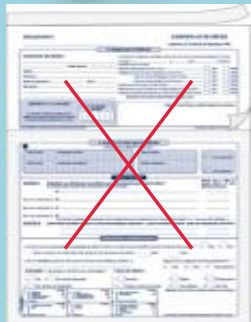
A partir de 2018, il sera possible de rédiger les certificats de décès via l'application mobile **CertDc**

1

Simplifier votre pratique...



Vos charges administratives, sont allégées.



Il n'est plus nécessaire de s'approvisionner en certificats « papier ».

Quand la commune de décès est abonnée* à la démarche en ligne, le volet administratif ne doit plus être imprimé



* Information disponible sur CertDc Web

2

...En toute circonstance...

L'application mobile **CertDc** est disponible sur iOS et Android dès 2017.

Vous pouvez ainsi déclarer les décès où que vous soyez, si la commune de décès est abonnée à la démarche en ligne*



* L'application mobile vous informe de l'abonnement ou non de la commune

3

... et gagner du temps

Le volet médical du certificat est transmis par voie électronique au CépiDc-Inserm pour l'analyse des causes de décès puis à Santé Publique France pour l'alerte sanitaire.

Ainsi, le temps de transmission passe de plusieurs semaines à quelques secondes

